



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 2 juin 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. François Pichette Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina Conseillère
Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

Absent : M. Claude Rousseau → Conseiller

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Avis de motion du règlement #406-2014 pour emprunt temporaire-Seigneurie
5. Sécurité incendie
 - a) Boîtes pour citerne incendie
 - b) Rapport des citernes
 - c) Budget incendie de la MRC
6. Réseau routier
 - a) Installation de panneaux Plu Mobile
7. Hygiène du milieu
 - a) Ouverture de soumission pour fosse septiques
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Construction et aménagement de rue
 - b) Offre de prix mandat géotechnique



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 865-2175 / 1-800-463-4576 — M-104

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- c) Résolution pour demande de l'île-de Bachus
- d) Avis de motion pour modification du règlement de zonage 389 D-2012
- d) Aménagement de plate bande
- e) Offre de services professionnelles BPR
- f) Choix d'emplacement de bornes électriques
- g) Demande de Jean-Pierre Boily

- 9. Loisirs et culture
 - a) Abri d'hiver et système de son
 - b) Politique familiale –programme Mada
 - c) Tableau afficheur
 - d) Demande d'Accès au terrain de balle
 - e) Emplacement du jeu Goéland
 - f) Embauche de Camp de jour
- 10. Lecture de la correspondance
 - a) Remerciement du Club Social de Stadacona
 - b) Les Œuvres Jean Lafrance
 - c) Nomination des administrateurs à la MMQ
- 12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
- 13. Affaires nouvelles
 - a) Invitation de la Maison des Jeunes

Période de questions du public

- 14. Levée de l'assemblée

1242-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1243-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014.
ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

1244-2014

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina. et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 mai 2014 totalisant 110 006.61\$.
ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Avis de motion du règlement #406-2014 sur emprunt temporaire de l'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie.

Le conseiller M. Alain Dion donne avis de motion qu'un projet de règlement temporaire sur l'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie #406-2014 sera déposé à une séance ultérieure

ADOPTÉE

1245-2014

c) Disposition de biens

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers, de disposer des biens en l'offrant au soumissionnaire pour le lot de 17 clôtures ainsi que le lot de bandes en demandant aux soumissionnaires le genre d'utilisation qui en sera fait ainsi qu'un engagement de leur part. Le tout sera adopté au prochain conseil.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

a) Boîte de citerne suivi

Reporté à plus tard

b) Rapport de citernes

Le directeur général dépose le rapport des citernes du mois de mai.

c) Budget incendie de la MRC

Le directeur général dépose le budget incendie de la MRC ainsi que la quote-part à payer de 921,42\$.

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Installation de panneaux de transport collectif PluMobile

1246-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'installer les emplacements retenus pour les arrêts d'autobus PluMobile, 1) il s'agit du poteau situé à la Caisse Populaire, 2) du poteau situé à la Chambre de commerce et devant le trottoir de l'Église.

ADOPTÉE.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Considérant que nous avons reçu seulement une offre de prix ; Considérant que le prix est le même que le dernier contrat ;

1247-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de prix de Sani Orléans pour la vidange des fosses septiques pour les années 2014 et 2015 selon le bordereau de soumission présentée. Le prix est le même que la période antérieure soit :

Prix unitaire par fosse pour une vidange sélective 60\$

Prix unitaire par fosse pour une vidange complète 78\$

Coût supplémentaire pour la vidange d'une fosse de plus de 3,4m3 30\$

Coût de transport supplémentaire du klm 3,50\$

Autre station s'il y a lieu du km 3,50\$

Coût supplémentaire pour une deuxième visite 50\$

Coût supplémentaire hors saison 80\$

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Construction et aménagement de rue

Le projet est reporté à la prochaine séance pour vérification de l'information du cadastre et de l'application de la Loi.

1248-2014

b) Offre de prix pour mandat géotechnique de la Seigneurie

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de LVM Technisol au montant de 10135,51\$ pour le contrôle de la qualité de l'infrastructure et des sondages dans le développement de la Seigneurie. **ADOPTÉE.**

1249-2014

c) Résolution pour demande permis à l'île-de Bachus

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la correspondance et le plan d'aménagement de la terrasse du 8 mai 2014 présenter par Donald Bouchard et Lise Roy, propriétaires. Un certificat sera émis en ce sens.

ADOPTÉE.

d) Avis de motion pour modifier le schéma d'aménagement de la zone AA4, RAI

La conseillère Mme Nathalie Vézina donne avis de motion qu'un projet de règlement #409-2014 sera présenter à une date ultérieure sur la modification de la grille des spécifications à la ligne 12.

1250-2014

e) Aménagement de plates bande

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre connaissance du rapport de Mme Caroline Turgeon nous informant qu'elle a fait le tour de la municipalité et que nous allons mettre des fleurs au triangle de l'entrée de l'île et que dans les autres endroits, ce sera des vivaces.

De plus : nous demanderons à une firme externe de venir enlever les mauvaises herbes des plates bande afin que le terrain soit prêt pour lundi le 9 juin pour mettre les fleurs. L'employé ira chercher les fleurs réservées pour le 9 juin.

Également demander à une firme extérieure de venir nous aider dans l'installation du jeu Goéland.

ADOPTÉE.

1251-2014

f) Offre de services professionnelles BPR pour assainissement de l'eau usées

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnelles pour évaluer la capacité résiduelle des étangs aérés au montant de 4400\$ selon le plan de travail présenté.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1252-2014 **g) Choix d'emplacement des bornes électriques**
Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'installer les bornes électriques aux endroits suivant : accueil touristique et terrain de stationnement de la municipalité près de la bibliothèque et près du garage de municipal.

ADOPTÉE.

1253-2014 **g) Demande de Jean-Pierre Boily pour installation de haie**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser l'installation d'immeuble sur le terrain de la municipalité près du terrain de la clôture de soccer par Jean-Pierre Boily.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

1254-2014 **a) Suivi pour abri d'hiver et système de son**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de réaliser les travaux de construction d'un toit au-dessus de la chambre des joueurs de baseball et de soccer pour un montant approximatif de 4000\$ et d'ajouter une toile en façade pour la fermeture temporaire de l'hiver au montant 2000\$. Nous procéderons à l'achat d'un système de son pour un montant approximatif de 5000\$. L'argent sera pris dans le pacte rural se terminant en 2014.

ADOPTÉE.

1255-2014 **b) Politique familiale-programme MADA**
Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de compléter les formulaires de la section de la municipalité 1 et 2 et de signer l'entente portant sur la demande de soutien financier et que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC.

ADOPTÉE.

1256-2014 **c) Tableau afficheur**
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un tableau afficheur pour un montant de 10,000\$. L'argent sera pris dans le pacte rural se terminant en 2014.

ADOPTÉE.

Abrogé par la résolution 1291-2014

1257-2014 **d) Demande d'accès au terrain de baseball**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier la cédule de réservation et d'accéder à la demande Monsieur Pierre-Luc Ferland en autant que cela est disponible. Nous fournirons du matériel disponible en inventaire.

ADOPTÉE.

1258-2014 **e) Emplacement du jeu Goéland de 0 à 5 ans**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'installer le jeu Goéland dans le terrain de volley-ball afin de respecter les critères requis d'installation et de conserver la partie du jeu restante pour un carré de sable.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

1259-2014

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-104

1260-2014

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

f) Embauche d'un moniteur pour le Camp de jour

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Noémie Labbé comme monitrice au camp de jour.

ADOPTÉE.

10. Lecture de la correspondance

a) Lettre de Stadacona

Remerciement

b) Lettre des Œuvres Jean Lafrance

Remerciement..

c) Nomination à la MMQ

Nomination des administrateurs

11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Invitation de la Maison des Jeunes

Invitation pour ses 20 ans. La rencontre aura lieu le 9 juin à 19h. Quelques membres se disent disponibles pour assister à la rencontre.

Période de questions

La période de question commence à 21h05 et se termine à 21h30

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

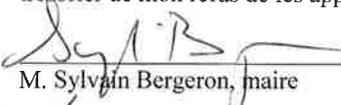
L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier